

« NANCY voix du monde 2024 »
Règlement du 20^{ème} Festival International de Chant Choral
Mercredi 8 mai - Dimanche 12 mai 2024

« NANCY voix du monde » N'EST PAS UN CONCOURS

Il n'y a aucune compétition entre les chœurs invités.

Notre Festival est un rassemblement convivial de chœurs du monde dans toutes leurs diversités. Les chœurs qui participent présentent leur culture chorale à un public sensibilisé par la qualité des précédents Festivals, rencontrent et échangent avec les chœurs lorrains qui les accueillent dans leur famille.

Nous souhaitons fortement que le chœur chante dans la langue de son pays, avec un programme varié. Expression corporelle et (ou) instrumentale sont admises. Tous les styles sont acceptés : contemporain, folklore, classique, musique sacrée, variétés.

POUR PARTICIPER À « NANCY voix du monde »

Le Festival « NANCY voix du monde 2024 » est ouvert aux chœurs français et étrangers -- chœurs mixtes, chœurs d'hommes, chœurs de femmes, chœurs d'adolescents ou chœurs d'enfants.

Pour chaque chœur, le nombre total de participants ne dépassera pas **40 personnes (choristes + chef(s) de chœur + accompagnateur(s) + interprète(s) + journaliste(s) + conducteurs du bus).**

Sauf exception, il est prévu d'accueillir un seul chœur par pays,

Les chœurs doivent remplir une demande de participation au plus tard **avant le 1^{er} septembre 2023** en l'accompagnant des pièces suivantes :

- 3 photos **numériques récentes et de bonne qualité** du Chœur
- 2 à 3 **CD différents et récents, de bonne qualité et représentatifs** du répertoire prévu pour le Festival 2024 (*attention à la qualité si vous envoyez des MP3*)
- Une présentation du Chœur (historique) **et** du Chef de chœur (CV abrégé)
- L'adresse du **site** internet du Chœur
- L'adresse **Facebook, Twitter, Instagram,**
- Les frais d'inscription **indispensables (non remboursables)** de 100 Euros
 - en créditant le compte :

Ass. Festival International Chant Choral

Crédit Mutuel Enseignant 54

I.B.A.N. : FR76 1027 8049 0000 0213 5340 146

B.I.C. (SWIFT) : CMCIFR2A

- ou en utilisant Paypal : www.paypal.com

Rubrique « transfert » ou « envoyer de l'argent »

à l'adresse email: nancychantchoral@gmail.com

Le formulaire de demande de participation est disponible sur le site : www.chantchoral.org

- ou sur demande à : nancychantchoral@gmail.com

- ou par courrier à :

Festival « NANCY voix du monde » - 150, rue Jeanne d'Arc - 54000 - NANCY - FRANCE.

Le choix des chœurs se fera à partir des CD ou des MP3 envoyés. La qualité vocale, l'interprétation, l'originalité et la sensibilité seront des critères qui joueront dans l'appréciation finale, sans oublier ce qui permet de découvrir la culture musicale du pays représenté.

Les chœurs retenus seront informés de l'acceptation de leur candidature au plus tard **avant la fin du mois de décembre 2023, délais de rigueur.**



CONFIRMATION DES CANDIDATURES

Par leurs réponses avant le 15 janvier 2024, les chœurs retenus devront renouveler leur souhait de participation en envoyant la liste complète des participants (**nom, prénom et date de naissance pour les choristes, les chefs de chœur et les accompagnants éventuels**).

Ils recevront alors l'invitation officielle pour le chœur et pour l'ensemble des participants, invitation qui leur permettra d'obtenir leurs visas.

*(** Compte-tenu des délais nécessaires à l'obtention des visas, les chœurs qui en ont besoin doivent adresser leurs demandes le plus tôt possible)*

D'une façon impérative, avant le 28 février, le chœur devra confirmer définitivement sa réelle participation en joignant à celle-ci le versement d'une caution de 300€ ainsi qu'une copie du récépissé de la demande de visas. Cette caution ne leur sera **restituée que le dimanche 12 mai 2024, au cours du repas de clôture du Festival.**

Ces différents documents et la caution **confirmeront la participation du chœur.**

Après le 28 février, le Comité d'Organisation se réserve la possibilité de remplacer le ou les chœurs qui n'auraient pas confirmé leur participation.

Dans les cas où la chorale est dans l'impossibilité de participer au festival, le retrait de sa candidature doit survenir avant le **1^{er} mars 2024**. Dans ces délais, la caution versée sera rendue.

Ensuite, le Comité d'Organisation entretiendra un contact permanent, par courriel, avec chaque chœur invité pour un échange d'informations interactives. - Courriel : nancychantchoral@gmail.com

Les chœurs invités recevront un code d'accès au site du Festival leur permettant de télécharger les documents qui leurs seront proposés (partitions des chants communs, programme, informations diverses.....) - Site : www.chantchoral.org

LE FESTIVAL « NANCY voix du monde » A UNE DURÉE DE 5 JOURS

Il se déroulera du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024.

Les chœurs invités sont tenus d'être présents **dès l'ouverture** le mercredi 8 après-midi à partir de 17h, conformément au programme établi et jusqu'au repas de clôture du dimanche 12 réunissant tous les choristes.

La participation à tout le programme est obligatoire.

LES LIEUX DE CONCERTS

Les chœurs se produisent dans des salles adaptées aux concerts ou dans des églises, à Nancy et en d'autres lieux de la Région selon le programme officiel des concerts et des animations.

Un piano numérique est installé dans chaque lieu. Il n'est pas prévu de micros pour les autres instruments de musique.

Pour des raisons techniques et pratiques, aucun décor ne pourra être installé sur les lieux des concerts.

Le Comité d'Organisation se réserve la possibilité d'enregistrer, de filmer, tout ou partie des différentes manifestations durant le Festival, et de les utiliser sans avoir à verser aucun droit ni rétribution aux chœurs.

LES TRANSPORTS

Les frais de transport, ALLER - RETOUR, sont à la charge du chœur invité, de sa ville d'origine à NANCY.



L'HÉBERGEMENT

LES HÉBERGEMENTS À L'HÔTEL NE SONT PAS TOLÉRÉS.

Pendant le Festival, les chœurs invités sont reçus et hébergés dans les familles des chorales lorraines. Si le festival est une rencontre musicale exceptionnelle, c'est aussi une aventure humaine à part entière qui ne peut se réaliser pleinement sans l'accueil dans les familles.

L'hébergement et les repas ne sont assurés que du mercredi soir au dimanche midi. **En dehors de cette période, les dépenses engagées restent à la charge du chœur.**

LES ACCOMPAGNANTS

POUR LES CHŒURS D'ENFANTS (moins de 12 ans), il est indispensable d'avoir 1 accompagnant pour 10 choristes enfants.

Dans tous les cas, il est souhaitable que chaque chœur soit accompagné d'un interprète. Il pourrait également être accompagné d'un journaliste ou d'un représentant **qualifié**, de la presse, radio ou télévision.

Au-delà de ces personnes, les accompagnants éventuels ne pourront pas être hébergés dans les familles et devront subvenir par eux-mêmes aux frais et à l'organisation de leur séjour, en conséquence, le programme prévu pour le chœur sera toujours prioritaire.

POUR LES RÉCEPTIONS OFFICIELLES

Les chœurs seront conviés à plusieurs réceptions officielles.

À la réception offerte par la Mairie de Nancy, il est d'usage de procéder à un échange de cadeaux.

Pour sa part le Comité d'Organisation remettra à chaque chœur, pour sa participation, un témoignage et le diplôme du Festival.

« NANCY voix du monde » fait partie des plus grandes manifestations artistiques et culturelles de la ville de Nancy, depuis 1979. Il bénéficie de soutiens officiels, en particulier de la Ville de Nancy, du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, du Conseil de la Région Grand Est.

Capitale historique de la Lorraine, région de France ouverte sur l'Europe et le Monde, Nancy, ville universitaire, est le centre d'une Métropole de 300 000 habitants.

